

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 05 mai 2025

Date de convocation

22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention de partenariat SOELIS N°53/2025

Présents

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

Excusés Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

Absents

Considérant la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territorialisées (GPECT) dont l'objectif est non seulement de consolider mais également de participer au développement de l'activité, tout en favorisant l'emploi local au bénéfice des habitants de nos communes,

Considérant que SOELIS dans ses actions, participe à la mise en œuvre du plan d'actio dédié à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisées,

Considérant que ce partenariat doit être maintenu pour la poursuite des actions de la GPECT,

Le Bureau, après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 1 abstention (le Président ne prenant pas part au vote) :

- Décide de reconduire le partenariat avec l'organisme SOELIS et de lui attribuer la subvention totale de 16 000€,
- Autorise la Vice-présidente à signer la convention de partenariat avec SOELIS

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

